

# Opération de Borggreve ou de Van Ness (plastie de retournement)

Qu'est-ce qu'une plastie de retournement ?

Quand cette technique de chirurgie est-elle proposée ?

Quelle est la durée de l'intervention ?

L'opération de Borggreve ou de Van Ness (plastie de retournement) est une opération qui consiste à utiliser l'articulation de la **cheville\*** pour la mettre à la place du **genou\*** après une amputation.

Elle est réservée à de très jeunes enfants amputés de la jambe chez lesquels la pose d'une prothèse interne n'est pas envisageable. Elle peut aussi être utilisée en cas d'échec d'une prothèse interne après une chirurgie conservatrice chez un patient plus grand. Cette opération est rarement pratiquée en France bien qu'elle donne d'excellents résultats.

## Qu'est-ce qu'une plastie de retournement ?

Les articulations de la cheville et du genou se ressemblent, mais sont inversées.

Le chirurgien retourne la cheville, d'où le nom de plastie de retournement. Il fixe la cheville inversée sur l'os de la **cuisse\***. Le talon prend alors la place du genou et le pied est orienté vers l'arrière. Une **articulation\*** est ainsi reconstituée : le patient conserve les fonctions de flexion et d'extension. Une prothèse externe pourra ensuite être adaptée (voir schémas page suivante).



## **Quand cette technique de chirurgie est-elle proposée ?**

Cette technique est proposée à des enfants pour qui une résection osseuse étendue est nécessaire au niveau de la cuisse tandis que la partie basse de la jambe et le pied sont indemnes de maladie.

Elle est réservée aux enfants chez lesquels il n'est pas possible d'installer une prothèse interne ou lorsqu'un autre moyen de reconstruction a échoué.

Les enfants ont une très grande capacité d'adaptation et acceptent facilement ce type de solution.

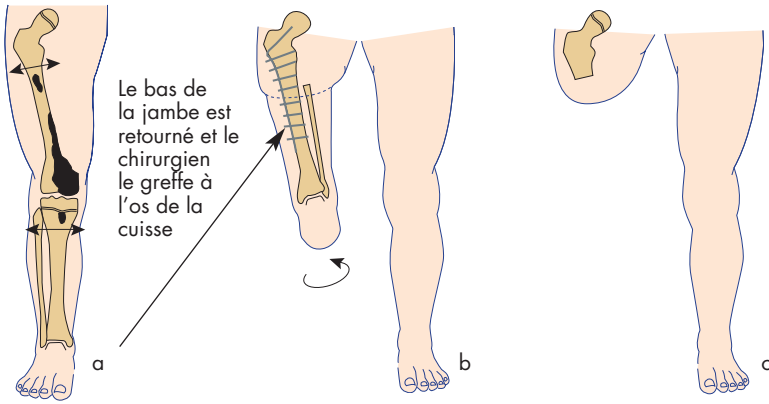
## **Quelle est la durée de l'intervention ?**

La plastie de retournement est une opération plus complexe qu'une amputation simple. L'intervention dure entre 4 et 8 heures selon l'endroit où la tumeur est localisée et selon l'expérience des équipes chirurgicales.

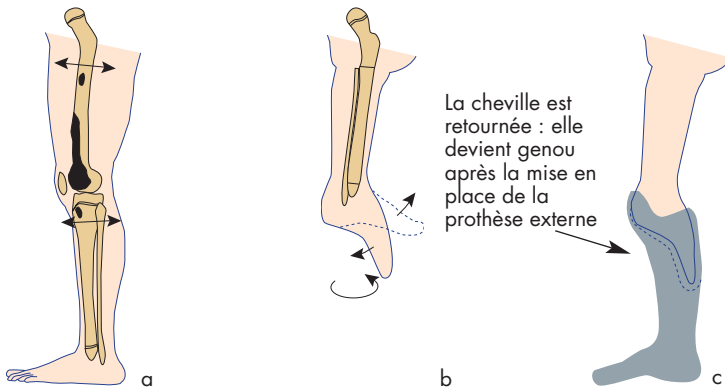
Cette chirurgie nécessite une hospitalisation d'une durée de 8 à 10 jours.

Avant l'opération, des séances de kinésithérapie avec le masseur-kinésithérapeute permettent à l'enfant d'apprendre à se déplacer à l'aide de cannes canadiennes ou de béquilles simples. Après l'opération, le patient peut marcher à l'aide de ces cannes.

Cette opération ne se justifie que si le patient porte une prothèse externe de jambe complète avec un pied. Le pied du patient s'enfile dans la prothèse. Le membre inférieur retrouve ainsi sa longueur initiale. Appareillé, le patient peut remarcher à peu près normalement et même pratiquer de nombreux sports.



*En cas d'atteinte osseuse étendue (a), l'opération de Borggreve ou de Van Ness (plastie de retournement) est une alternative à l'amputation haute (c).*



*En cas d'atteinte osseuse étendue (a), la cheville joue le rôle d'un genou (b) après l'appareillage par prothèse externe de jambe (c).*

## *Membres du groupe de travail*

### **Coordonneurs :**

**P. Marec-Bérard**, pédiatre oncologue, Centre Léon Bérard, Lyon ;  
**T. Philip**, pédiatre oncologue, Centre Léon Bérard, Lyon ; **F. Chotel**,  
chirurgien orthopédiste, Hôpital Debrousse, Lyon.

### **Méthodologiste SOR SAVOIR PATIENT :**

**S. Brusco**, FNCLCC, Paris (chargée de mission en santé).

**B. Bové**, masseur-kinésithérapeute, Centre Thérapeutique Pédiatrique,  
Croix Rouge Française, Margency ; **J. Carrelier**, FNCLCC, Paris (chargé  
de mission en santé) ; **L. Claude**, radiothérapeute, Centre Léon Bérard,  
Lyon ; **V. Delavigne**, FNCLCC, Paris (linguiste) ; **I. Hodgkinson**, médecin  
rééducateur, Centre Hospitalier Lyon-Sud l'Escaie, Lyon ; **L. Leichtnam-  
Dugarin**, FNCLCC, Paris (chargée de mission en santé) ; **S. Rochatte**,  
masseur-kinésithérapeute, Centre Léon Bérard, Lyon.

*Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés  
à réaliser ces fiches.*

*Nous tenons à remercier tout particulièrement  
les personnes malades, anciens malades et parents qui,  
par leur participation active et leurs commentaires,  
ont contribué considérablement  
à l'élaboration de ces fiches.*



Copyright © FNCLCC 2003 - Tous droits réservés

Fédération Nationale des Centres de Lutte Contre le Cancer (FNCLCC)  
101, rue de Tolbiac 75013 Paris - Tél : 01 44 23 04 68 - Fax : 01 45 82 07 59  
e-mail : fnclcc@fnclcc.fr - Internet : www.fnclcc.fr

La Ligue Nationale Contre le Cancer - Tél : 01 53 55 24 00 - Fax : 01 43 36 91 10  
Internet : www.ligue-cancer.asso.fr - Écoute Cancer 0 810 810 821